Année 2016/2017

UGSEL Inter Comité 78-92

DOSSIER DE RENTREE

UGSEL Inter Comité 78-92 - 15, rue du Mal Joffre - 78000 VERSAILLES
Tél : 01.39.50.28.00 - Fax : 01.39.50.36.00
E-mail : ugsel78@free.fr : SITE : www.ugsel-versailles.com

Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement catholique
Inter Comité 78-92

Versailles, le 21 Septembre 2016

CIRCULAIRE de RENTRÉE

L'UGSEL Inter Comité 78-92

Horaires du secrétariat :

Lundi-Mardi-Mercredi-Jeudi : De 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00
Vendredi : De 9h00 à 12h45 et de 14h00 à 15h45

Secrétariat : Cathy BOGNON et Claire BEUDIN

Coordonnées : 15 Rue du Maréchal Joffre – 78000 Versailles
Téléphone : 01.39.50.28.00 / Fax : 01.39.50.36.00
E-mail : ugsel78@free.fr / Site Web : www.ugsel-versailles.com

L'année de l'olympisme de l'école à l'université :

L'opération s'articulera autour de quatre grands axes :

- Valoriser les pratiques sportives à l'École, et en premier lieu l'éducation physique et sportive (EPS) et le sport scolaire et universitaire ;
- Valoriser le sport comme outil pédagogique permettant de contribuer aux différents domaines de formation de l'enseignement scolaire et universitaire ;
- Valoriser la dimension culturelle du sport, en développant des actions à la fois culturelles et sportives ;
- Mobiliser le sport comme un outil permettant de renforcer les liens entre les établissements d'enseignement, leur environnement et le mouvement sportif, et ainsi corriger les inégalités d'accès à la pratique sportive quelles qu'en soient les causes : territoriales, sociales, sexuées, culturelles ou bien liées à un handicap.

Cette "*Année de l'Olympisme de l'école à l'université"* s'inscrit dans la continuité de l'Année du sport, et aura comme l'an dernier vocation à promouvoir les activités sportives et physiques au sein de l'école et auprès des partenaires extérieurs. L'objectif sera de valoriser l'ensemble des projets partenariaux des territoires, notamment avec le mouvement sportif et les organisations olympiques déconcentrées.

Via cette opération, le ministère souhaite donner une visibilité aux activités physiques et sportives (EPS et sport scolaire/universitaire) au sein du dossier de candidature de la France à l'organisation des Jeux Olympiques de 2024.
Participant ainsi au dossier Paris2024, la communauté éducative et l'ensemble des élèves pourront se mobiliser autour des valeurs citoyennes du sport et de l'Olympisme.

Ugsel et FFHB : des approches éducatives complémentaires !

Le handball va être mis à l'honneur en France lors de deux compétitions majeures : le championnat du Monde Masculin en janvier 2017, suivi du championnat d'Europe Féminin en 2018.
A cette occasion, l'Ugsel (Fédération Sportive Educative de l'Enseignement Catholique), en partenariat avec la FFHB (Fédération Française de Handball) vous propose un projet d'animation sportive et citoyenne pour l'année 2016/2017 : "**La tête et le Hand**"
Soucieuse de développer des compétences motrices et physiques mais également une éducation à la citoyenneté, l'Ugsel a choisi de s'associer à la FFHB pour promouvoir les vertus de la rencontre, de la fraternité et du partage autour de temps d'animation et de formation.
Des activités éducatives et sportives ainsi que des pistes d'exploitation pédagogiques vous seront proposées afin de développer conjointement les habiletés motrices liées à la pratique du Handball, mais également des compétences visant la cohésion sociale, la connaissance de soi et le vivre ensemble.
Déposez vos dossiers sur le site www.francehandball2017.com jusqu'au 15 novembre 2016 (les projets pourront bien évidemment se dérouler jusqu'au Mondial 2017 et même au-delà).

Formation des Jeunes Officiels

L'Ugsel nationale organise des stages devant permettre d'amener des jeunes scolaires filles et garçons, déjà sensibilisés à l'arbitrage, motivés, officiels ou non, à se regrouper pour une formation et un perfectionnement.

Public concerné

Filles et Garçons lycéens (2nde à classes post bac) et collégiens (classes de 4ème et de 3ème) d'établissement scolaires dont les A.S sont affiliées à l'Ugsel.

La formation RUGBY se fera au CREPS de Chatenay-Malabry (92) du 19 au 22 Octobre 2016.

Les fiches de candidatures et les circulaires d'information concernant les stages de formation des Jeunes Arbitres sont disponibles sur le site internet de l'UGSEL Nationale à l'adresse suivante :
http://ugsel.org/category/formations/jeunes-officiels/

L'UGSEL et le pôle Prévention Education Santé - PSC1

L'UGSEL Comité 78 et Comité 92 ont l'agrément du Ministère de l'Intérieur pour dispenser la formation "prévention et secours civiques" (PSC1) et délivrer les certificats PSC1.
Nous avons une cinquantaine de formateurs PSC1 identifiés dans vos établissements, cependant si vous en avez de nouveaux (suite à mutation) ou que certains professeurs (toutes disciplines) souhaitent le devenir, merci de contacter Claire BEUDIN à l'UGSEL IDF par téléphone (09.53.40.79.91) ou par mail à c.beudin@ugselidf.com.

Dispense du certificat Médical pour les A.S.

Le communiqué du ministère chargé des sports, selon la loi du 26 janvier 2016, confirme qu'à partir de la rentrée 2016, les activités sportives facultatives proposées dans les collèges et les lycées sont dispensées de certificat médical.

L'article L 552-1 alinéa 2 du code de l'éducation dispose que "**Tout élève apte à l'éducation physique et sportive est réputé apte à ces activités physiques et sportives volontaires**".
Cette nouvelle disposition vise ainsi à exempter les élèves participant aux associations sportives des établissements d'enseignement de l'obligation de certificat médical de non contre-indication.

Dans le cas de la pratique de sport à risque, il est obligatoire de fournir un certificat médical (voir ci-dessous), attention les différentes formes de rugby sont concernées.

"L'article L 552-4 du code de l'éducation modifié dispense les AS et les fédérations sportives scolaires de respecter les contraintes et les modalités de certificat médical édictées aux deux premiers articles (L231 et L23-2-1) du code du sport, mais le troisième (L231-2-3) s'applique. Il stipule qu'un certain nombre de disciplines doivent faire l'objet d'un certificat médical de moins d'un an consécutif à la réalisation d'un examen médical spécifique dont les caractéristiques sont fixées par arrêté des ministres chargés de la santé et des sports.
Ces disciplines sont énumérées au D231-1-5 du code du sport :

1. *Les disciplines sportives qui s'exercent dans un environnement spécifique :*
   a) L'alpinisme ; ne comprend pas l'escalade
   b) La plongée subaquatique ; ne comprend pas le hockey subaquatique
   c) La spéléologie ;
2. *Les disciplines sportives, pratiquées en compétition, pour lesquelles le combat peut prendre fin, notamment ou exclusivement lorsqu'à la suite d'un coup porté l'un des adversaires se trouve dans un état le rendant incapable de se défendre et pouvant aller jusqu'à l'inconscience ; comprend la boxe pais pas le karaté et le judo*
3. *Les disciplines sportives comportant l'utilisation d'armes à feu ou à air comprimé : tir sportif concerné*
4. *Les disciplines sportives, pratiquées en compétition, comportant l'utilisation de véhicules terrestres à moteur à l'exception du modélisme automobile radioguidé ;*
5. *Les disciplines sportives comportant l'utilisation d'un aéronef à l'exception de l'aéromodélisme ; parapente concerné*
6. *Le rugby à XV, le rugby à XIII et le rugby à VII."*

AUTRE: Dans le cas du surclassement ... les textes n'étant pas explicites sur ce point et dans le doute, nous préconisons la délivrance obligatoire du certificat médical.

CATEGORIES D'AGE POUR 2016/2017

BENJAMINS (NES)	2004/2005	**B1** = 2005 et **B2** = 2004
MINIMES (F/G)	2002/2003	**M1** = 2003 et **M2** = 2002
CADETS (TES)	2000/2001	
JUNIORS (F/G)	1997/1998/1999	
SENIORS	1995/1996	

Dans tous les sports, les élèves nés en 2006 et inscrits dans un collège sont autorisés à participer aux épreuves de la catégorie benjamin(e).

ETABLISSEMENT DES LICENCES 2016/2017

POUR TOUTE PRISE DE LICENCES, VOTRE ETABLISSEMENT DOIT COTISER A UN COMITE UGSEL (78 OU 92)

Les licences seront gérées par l' application informatique UgselNet, ainsi que les inscriptions aux compétitions (U-Sport).

Petite nouveauté cette année, il n'est plus nécessaire pour les établissements de procéder à l'export de leurs fichiers élèves vers **GABRIEL** par mail, en effet, le transfert est géré directement par l'application utilisée par l'établissement.
Cet export automatique nous permettra, par la suite, l'utilisation de notre nouvelle application informatique : UGSELNET, qui est indispensable pour la gestion, selon nos nouveaux statuts, de nos adhérents, de nos licenciés, et de nos compétitions.

Pour créer les licences de vos élèves, vous devrez vous connectez à UgselNet via le mail de contact que nous avons pour vous (Si vous souhaitez modifier votre mail ou si vous êtes nouveau, merci de nous contacter) à condition que votre chef d'établissement vous ai identifié comme encadrant une AS (Si ce n'est pas le cas, merci de le relancer)
Ainsi vous aurez accès à la base élève de l'établissement et il vous suffira de cocher les élèves à licencier.

INSCRIPTION AUX COMPETITIONS 2016/2017

Vous trouverez en page 5 une feuille d'inscription pour nos divers championnats à nous retourner. Ainsi nous pourrons vous identifier et vous adresser les circulaires correspondantes.
Par la suite, vous devrez inscrire vos élèves licenciés via UgselNet et son application U-Sport pour valider leur participation. Nous vous tiendrons au courant des avancées d'USport à partir du 6 Octobre 2016 …

PETIT RESUME PRATIQUE

1. Vérifier que la "base élève" de votre établissement a bien été envoyé à GABRIEL.
2. Vérifier que votre établissement est bien cotisant.
3. Vérifier que votre chef d'établissement vous a bien identifié comme intervenant AS dans UgselNet pour vous en permettre l'accès.
4. Licencier les élèves de votre AS dans UgselNet.
5. S'inscrire aux championnats UGSEL de l'Inter Comité 78-92 (Voir bulletin p.5).
6. Réceptionner et lire les circulaires envoyées par notre secrétariat (Egalement disponible sur notre site internet).
7. Inscrire les élèves à nos journées de championnats via U-Sport.

Participations aux championnats UGSEL Inter Comité 78-92 + Renseignements professeurs
Année Scolaire 2016/2017

NOM DE L'ETABLISSEMENT + VILLE : _

NOM DU/DES COORDINATEUR(S) D'EPS : _

SON E-MAIL + N° DE PORTABLE : _

E-MAIL DE L'ASSOCIATION SPORTIVE : _

APSA	Participera au championnat UGSEL		Nom et Prénom du responsable de l'A.S	Son N° de Portable	Son E-mail	Peut recevoir une journée de championnat	
	OUI	NON				OUI	NON
Athlétisme en Salle							
Athlétisme en Plein Air							
Badminton							
Course Orientation							
Cross							
Escalade							
Escrime							
Golf							
Gymnastique							
Gymnastique Rythmique							
Judo							
Natation Promo (Pas de licencié F.F.N)							
Natation Individuelle et Critérium							
Tennis de Table							
Basket Ball							
Handball							
Volley Ball							
Football							
Futsal							
Rugby							
Step/Aérobic							
Autre :							

Veuillez remplir ce questionnaire au mieux, même si les renseignements sont identiques à 2015/2016. A RETOURNER AVANT LE 19 OCTOBRE 16 : ugsel78@free.fr

U.G.S.E.L Inter Comité 78-92
Mail : ugsel78@free.fr

Année Scolaire 2016/2017

Indiquer le nombre d'équipe dans chaque case

ENGAGEMENTS SPECIFIQUES POUR LES SPORTS COLLECTIFS M/C/J

2 formules : "Championnat AS" ou "Championnat TOP 4" qui vont jusqu'aux Tournois Nationaux

Phase comité ou inter-comité → Journées de Finales Régionales → Phase Inter-Régionales → Tournoi National A.S et TOP 4

	Minimes G		Minimes F		Cadets		Juniors Garçons		Cadettes et Juniors F	
	A.S.	TOP 4	A.S.	TOP 4	A.S.	TOP 4	A.S.	TOP 4	A.S.	TOP 4
Basket-Ball										
Foot Ball										
Futsal										
Hand-ball										
Volley-ball										
Rugby à 11										
Rugby à 7										
Trisport										

* Arbitre, juge, entraineur…

Professeurs référents	Sports	Catégorie(s)	Tel portable	Adresse électronique	Compétence fédérale *

NOM DE L'ETABLISSEMENT + VILLE : _ _ _

U.G.S.E.L Inter Comité 78-92
Mail : ugsel78@free.fr

Année Scolaire 2016/2017

ENGAGEMENTS SPECIFIQUES
POUR LES SPORTS COLLECTIFS Benjamins/Benjamines

2 formules : "Championnat AS" ou "Championnat TOP 4" qui s'arrêtent au niveau Régional

Indiquer le nombre d'équipe dans chaque case

Phase comité ou inter-comité → Finales Régionales A.S et TOP 4

	Benjamins		Benjamines	
	A.S.	TOP 4	A.S.	TOP 4
Basket-Ball				
Foot Ball				
Futsal				
Hand-ball				
Volley-ball				
Rugby à 7				
Trisport				

* Arbitre, juge, entraineur…

Professeurs référents	Sports	Catégorie(s)	Tel portable	Adresse électronique	Compétence fédérale *

NOM DE L'ETABLISSEMENT + VILLE : _____

Consulter les règlements spécifiques, sport par sport sur le site de l'UGSEL Nationale www.ugsel.org, puis onglet compétitions/Les disciplines/Nouveaux règlements Sports Co

A retourner impérativement par mail pour le 7 OCTOBRE 2016